



Courriel Action Politique #7

Salutations à vous, membres de la section locale 712,

Le 29 novembre prochain à 13 :00, s'organise une grande manifestation pour protester contre les politiques d'austérité gouvernementale.

Nous demandons aux membres de la section locale 712 de se mobiliser afin d'avoir un maximum de représentation lors de cette marche. Pour les membres faisant partie de l'unité Bombardier, cela fera un jour que nous aurons passé l'échéance de la convention collective.

Servons nous de cette tribune pour démontrer à l'employeur que nous pouvons être solidaires et prendre la voix de la revendication. Des informations quant au point de ralliement du Syndicat des Machinistes vous seront transmises par vos délégué(e)s syndicaux la semaine précédente.

Je vous avais vulgarisé en octobre 2013 le projet de loi C-377 comme suit :

Le Projet de loi C-377, une loi pour modifier la loi de l'impôt sur le revenu (organisation ouvrière), a été présenté comme un projet de loi d'initiative parlementaire le 5 décembre 2011 à la chambre des communes. Ce projet de loi stipule que la loi de l'impôt sur le revenu doit être modifiée de sorte que toutes les organisations syndicales soient tenues de présenter annuellement des déclarations financières détaillées sur les salaires, les revenus et les dépenses. Ces renseignements seraient publiés sur le site web de l'agence du revenu du Canada (ARC) et accessibles au grand public, de sorte que les employeurs auraient visibilité sur les finances des syndicats lors des négociations collectives ce qui réduirait considérablement le rapport de force...

Depuis, la session parlementaire au Parlement Canadien a été prorogée. Ce qui veut dire que tous les projets de lois qui ont été amendés comme ce fût le cas pour le C-377, retournent sous leur forme originale. En d'autre cas le Lobbying des syndicats avait

fonctionné car le Sénat l'avait considérablement modifié mais au mécontentement des Conservateurs et de Monsieur Harper.

Par contre aujourd'hui il y a quelques Sénateurs qui ont quitté leurs fonctions et ont été remplacés par d'autres qui sont partisans Conservateur. C'est pourquoi la section locale 712, avec l'appui du bureau Canadien de l'AIMTA, a envoyé une lettre personnalisée à tous les Sénateurs du Canada exprimant la position du Syndicat des Machinistes face au projet de loi C-377.

Si vous souhaitez voir le projet de lettre envoyé, vous pouvez aller le voir sur le nouveau site web de la section locale 712 au : www.aimta712.org

Il est important pour la classe ouvrière de faire de l'action politique afin de faire valoir nos acquis. Donc au plaisir de vous voir le 29 novembre prochain.

Syndicalement,



Eric Rancourt
Vice-président et responsable de l'action politique
Section Locale 712
AIMTA